

## **LA GAZETTE VARENNAISE N°2**

### **CHERS VARENNAIS ET VARENNAISES.**

Un conseil municipal a eu lieu le mercredi 28 mai 2014.

#### **CONVENTION FOURRIERE SPA**

Le conseil après avoir écouté la présentation du document accompagnant la convention a voté favorablement à l'adhésion de cette convention.

Sans cette adhésion, la commune devrait avoir sur son territoire un endroit faisant office de fourrière pour les animaux errants.

#### **CONVENTION FETE FORAINE**

Après lecture de la convention envoyée par Mr Yves LORRAIN, forain, le conseil municipal accepte que Madame le Maire signe cette convention. L'emplacement pour installer les autos- skooters, manège, tir, confiserie, friterie, buvette sera accordé à titre gracieux à leur arrivée pour le week end 14 et 15 juin.

#### **CONVENTION MEDECIN**

Madame le Maire donne lecture à l'assemblée de la convention établie par la commune de Varenes, relative à l'aide à l'installation du docteur MANSOUR Camélia.

Après lecture de ce document, et après en avoir délibéré, le conseil Municipal accepte à l'unanimité cette convention et autorise Mme Le Maire à la signer.

Des dispositions très précises sont mentionnées dans cette convention qui engage le Docteur Mansour Camélia à exercer au minimum pendant trois ans à Varenes, sans quoi, elle se verra obliger de rembourser cette aide à l'installation. Cette aide à l'installation s'élève à 4800€, quelques communes dans lesquelles le docteur Michel BLOCK avait des patients, ont répondu favorablement et participeront à cette aide à l'installation.

#### **DIAGNOSTIC ENERGETIQUE**

Madame le Maire informe l'assemblée de l'obligation de faire réaliser des diagnostics énergétiques pour les logements communaux et si besoin les autres diagnostics qui seront obligatoires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis de principe favorable à l'établissement de ces diagnostics et retient Mme BOURET-PERRIN pour établir ces documents.

**Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer tous les documents utiles à ce dossier.**

### **ACCEPTATION DEVIS GARNIER**

**1<sup>er</sup> : La société Garnier a adressé un devis pour l'installation de spots électriques pour mettre en valeur la cheminée du point de services publics. Ce devis s'élève à 392€**

**Le Conseil Municipal, après analyse de ce devis, et après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce devis et autorise Mme le Maire à le signer.**

**2<sup>ème</sup> : La société Garnier a adressé un avenant au devis pour une modification du modèle d'un radiateur qui devra être placé sous la fenêtre du point de services publics. Cet avenant s'élève à 303€.**

**Le Conseil Municipal après analyse de ce devis, et après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce devis et autorise Madame le Maire à le signer.**

### **ACCEPTATION DEVIS SICAE**

**Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'enlever le compteur électrique dans l'ancien logement communal (point service public), puis de remettre en rez-de-chaussée le nouveau compteur électrique qui alimentera l'ensemble des locaux de la mairie (mise aux normes).**

**Le devis de la SICAE s'élève à 447,26 € HT.**

**Le Conseil Municipal, après analyse de ce document, et après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce devis et autorise Madame le Maire à le signer.**

### **ATTIBUTION DE SUBVENTION**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité d'accorder une subvention de 150 € à l'association pour le développement du pays des trois provinces (ADP3P)**

**Ce document distribué gratuitement dans vos boîtes aux lettres vous informe de l'actualité des secteurs voisins et des animations.**

### **AJUSTEMENT COUPES DE BOIS**

**Mme le Maire rappelle à l'assemblée la délibération 2013-52 du 1<sup>er</sup> octobre 2013, relative aux coupes de bois.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et sur proposition de Mr BURBAN, accepte à l'unanimité de reporter sur 2015 les coupes de bois de la parcelle 19.**

**Ne seront donc mises en vente sur cette année, uniquement les parcelles 4,5,6.**

### **QUESTIONS DIVERSES**

**MAISON FORESTIERE**

Divers travaux sont à réaliser dans la maison forestière. Les travaux de fonctionnement seront réalisés par l'employé communal, quant aux travaux d'investissement (réfection du pignon notamment), plusieurs devis vont être demandés auprès d'entreprises.

#### **REGROUPEMENT DES CLASSES**

Madame le Maire informe l'assemblée que la commune est dans l'attente du passage de la commission de sécurité, en ce qui concerne le regroupement des deux classes dans le même bâtiment (la décision de cette commission engendrera la décision du Conseil Municipal).

#### **VENTE DE DIVERES FOURNITURES ET DEBARRAS**

Le conseil municipal émet un accord de principe quant au débarras ou vente de diverses fournitures présentent dans les garages communaux.

#### **TARIF LOCATION SALLE DES FETES**

Une étude va être menée pour revoir le tarif de la salle M. Arland, le tarif étant le même depuis 2002. Le résultat sera présenté au conseil municipal lors de la prochaine réunion.

#### **NETTOYAGE DEVANTS DE PORTES**

Il est demandé à chacun de tenir propre leur devant de porte, afin que le village présente un aspect correct et agréable. Nous avons de nombreux touristes qui se promènent dans notre village, sites historiques en autre.

#### **ARROSSAGE DES PLANTATION**

L'arrosage des plantations se fera par les employés communaux, Mme GOULEROT Paola et le nouvel employé communal embauché pour 17/35

#### **TERRAIN DE TENNIS**

La réfection du terrain de tennis sera faite par la section tennis de l'Amicale St Gengoulf.

#### **GAZETTE**

Les personnes intéressées par la réception de la gazette par voie électronique sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie

#### **FETE DU 14 JUILLET**

La commune sur proposition de la commission fêtes et cérémonies organisera pour le 14 juillet à midi un repas gratuit pour les habitants de Varennes suivi de jeux dans l'après-midi. Le feu d'artifice du 13 juillet n'aura donc pas lieu.

#### **COURRIER DE Mr PASQUINI**

Mr Pasquini demande qu'une commémoration soit organisée pour la journée des déportés.

#### **RENCONTRE**

Nous avons eu la visite de l'abbé MAS. Des conseils vont être demandés à l'architecte M. BESCH, en ce qui concerne les travaux à réaliser à la chapelle. Une rencontre amicale avec ces villageois allemands qui ont le même patron que nous pourrait avoir lieu le 23 ou 30 août. Nous devons nous souvenir que les travaux de la chapelle St GENGOULF ont été financés par les paroissiens de ce village.

#### **REVISION LISTE AFFOUAGE**

La révision de la liste affouagère sera révisée par la commission des bois et présentée au conseil municipal lors de la prochaine réunion.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

Vous avez des photos, des vues, des images de Varennes, nous en recherchons. Merci de nous contacter le matin à la mairie.

#### **INSTALLATION MEDICALE ET PARAMEDICALE**

Le docteur Camélia MANSOUR remplace le docteur BLOCK depuis le 9 juin 2014.

Un cabinet de massage et pédicure vient d'ouvrir à Varennes 16 rue Varandelle. Pour tout renseignement Mme ANS PETERS se tient à votre disposition. Vous pouvez l'appeler au 0649720064.

#### **ENTRETIEN VILLAGE**

Nous avons rencontré le vice-président de la communauté de communes, les responsables de DEFIS 52, ainsi nous avons un aperçu de ce qui reste à la charge de la commune.

Nous remercions la commission du fleurissement et embellissement pour la plantation des fleurs, aux personnes qui prennent en charge les parterres à proximité de chez elles, tous les propriétaires et les locataires qui fleurissent leur maison.

#### **EMPLOYE COMMUNAL**

Avec les membres de la commission du personnel, nous avons pris connaissance des dix candidatures arrivées en mairie pour le 21 mai. Les candidatures ont été présentées sans noms et sans adresses afin de juger uniquement sur les compétences professionnelles de la personne. Trois candidatures ont été retenues :

La première personne ne s'est pas présentée au rendez-vous de l'entretien d'embauche. Parmi les deux autres personnes, nous avons pris en compte, la polyvalence, la compétence, l'autonomie et l'expérience dans des emplois similaires.

Nous avons retenu Monsieur Mickaël GUYOT qui a débuté le 11 juin.

Pour toute demande réclamant son intervention, venez en mairie nous signaler les besoins.

Chaque semaine, des missions lui seront confiées et des modifications pourront être apportées seulement par nos soins et suivant l'urgence.

### ETANG DE VARENNES

L'étang de Varennes est un site pour la pêche, un lieu de pique-nique avec une aire de jeux pour les enfants et nous tenons à vous rappeler que LA BAIGNADE EST ABSOLUMENT INTERDITE.

### BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque, place de l'église, est ouverte le MERCREDI MATIN DE 10H à 12H et le VENDREDI SOIR DE 17H à 18H ainsi que le mois de juillet.

### POINT DE SERVICES PUBLICS

Chaque jeudi, les membres de la commission des bâtiments assistent à la réunion de chantier en présence de l'architecte, des entreprises conviées et de Mme le Maire. L'évolution des travaux est commentée et les entreprises s'expliquent sur l'avancement ou le retard. La fin des travaux est envisagée sur la semaine 30(entre le 21/7 et 25/7).

### CENTRE DE LOISIRS

Le centre aéré sera ouvert du lundi 7 juillet au vendredi 25 juillet pour les enfants de 4 ans à 11/12ans. Une réunion d'information pour les parents et en présence de la directrice et des animateurs aura lieu le lundi 30 juin à 18h salle du conseil, 1<sup>er</sup> étage de la mairie. Vous pouvez avoir des renseignements en téléphonant : Mme DENIS, 03 25 90 62 32 ou Mme NOLLE, 03 25 90 61 64.

### CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES(CCAS)

Les membres du CCAS sont à votre disposition pour vous apporter une aide : administrative, financière, et renseignements divers. S'adresser en mairie.

### DATES A RETENIR

18 JUIN : cérémonie au monument aux morts à 18h30.

21 juin : sel 52 à l'étang(échange de services)renseignements auprès de Mr Lavey.

Tel : 03 25 84 6981

27 juin : kermesse des écoles à Chézeaux à 18h, spectacle, stands, buvette, repas sur réservation.

28 juin : fête des voisins, pour les renseignements s'adresser à Mme Sylvie Grasperge :

TEL : 03 25 88 70 59 ou 06 79 27 04 76.

14 juillet :

-Cérémonie au monument aux morts à 11h30

- repas midi, après-midi jeux d'extérieurs et de sociétés (voir document reçu dans les boîtes aux lettres).

**25 juillet : spectacle présenté par les enfants du centre aéré vers 17h30.**

**26 juillet : concert à l'étang, buvette, restauration.**

#### **ASSOCIATION NATUR'AILES**

**22 juin et 16 juillet : Peinture végétale**

**6 juillet : l'herbier des fées**

**23 juillet : nichoirs à insectes**

**26 juillet et 17 août : produits de beauté**

**23 août : pigments minéraux**

**14 septembre : conserves naturelles.**